

SNCS

Syndicat National des Chercheurs Scientifiques

Compte-rendu de la session de printemps 2010 de la section 10 du Comité National 17-20 mai

Ce compte rendu est rédigé par les syndiqués SNCS membres de la section 10. Pour toute question concernant ce compte-rendu, vous pouvez nous écrire aux adresses suivantes :

Stéphane Pasquiers : stephane.pasquiers@u-psud.fr

Michel Quintard : quintard@imft.fr

Florence Raynal : florence.raynal@ec-lyon.fr

Benoît Rousseau : benoit.rousseau@cnrs-orleans.fr

Informations générales et questions diverses

Médailles

Médailles de bronze : la section décide de proposer un nom compte tenu de la non attribution de prime liée à la médaille cette année.

Elise LORENCEAU – CR1 – Laboratoire de physique des matériaux divisés et des interfaces (LPMDI, FRE3300).

Médaille d'argent : pas de nom proposé car l'attribution d'une prime est toujours d'actualité (décision par vote : 0 pour, 17 contre l'attribution, 2 abstention, 1 refus de vote).

PES

Ce sujet a été très discuté, différents points de vue ayant été exprimés. Voir motion.

Recrutement de chercheur handicapé

Audition d'un candidat pour un poste CR2. Avis favorable :

Benoît CHIMIER, CELIA (Bordeaux, UMR5107)

Sujets divers

Discussion au sujet de la diffusion de rapport concernant l'examen des laboratoires.

Proposition d'un message « avis de pertinence » (une partie du message du rapport de section, et pas forcément la totalité) envoyé à la direction du laboratoire (totalité du rapport pour la direction).

Avis de pertinence sur un projet d'association au CNRS

7 dossiers examinés

Expertise (projet ou suivi ou intégration d'équipe ou restructuration)

1 dossier dont l'examen est reporté à la session d'automne

Création d'unité de service ou internationale

1 dossier examiné

Changement de direction d'unité

3 dossiers examinés

Reconstitutions de carrière

7 dossiers examinés.

Eméritats

7 dossiers examinés.

Laboratoires et chercheurs

La section examine les dossiers des chercheurs en relation avec leur environnement.
Dans les tableaux qui suivent n'est indiqué que le nombre de chercheurs relevant de la section 10, et dont les dossiers devaient être examinés par la section.

Examen des activités à 2 ans de chercheurs

Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur (LIMSI)	UPR3251	Orsay	4 chercheurs
Laboratoire Réactions et Génie des Procédés (LRGP)	UPR3349	Nancy	21 chercheurs
Laboratoire de Matière et Systèmes Complexes (MSC)	UMR7057	Paris	4 chercheurs
Ecole Supérieure de Physique Chimie Industrielle de Paris	UMR7083	Paris	1 chercheur
Institut Jean le Rond d'Alembert	UMR7190	Paris	5 chercheurs
Institut Jean Lamour (Matériaux - Métallurgie - Nanosciences - Plasmas - Surfaces)	UMR7198	Nancy	6 chercheurs
Laboratoire d'énergétique et de mécanique théorique et appliquée (LEMTA)	UMR7563	Vandœuvre lès Nancy	8 chercheurs 1 avis différé
Fluides, Automatique et Systèmes Thermiques (FAST)	UMR7608	Orsay	5 chercheurs
Structure et fonctionnement des systèmes hydriques continentaux (SISYPHE)	UMR7619	Paris	1 chercheur
Laboratoire de physique et mécanique des milieux hétérogènes (PMMH)	UMR7636	Paris	4 chercheurs 1 avis différé
Laboratoire d'hydrodynamique (LadHyX)	UMR7646	Palaiseau	5 chercheurs 2 avis différés
Laboratoire de physique des interfaces et des couches minces (LPICM)	UMR7647	Palaiseau	1 chercheur
Laboratoire de physique des plasmas (LPP)	UMR7648	Palaiseau	3 chercheurs
Laboratoire d'électrochimie, chimie des interfaces et modélisation pour l'énergie (LECIME)	UMR7575	Paris	1 chercheur
Laboratoire Jacques-Louis Lions	UMR7598	Paris	1 chercheur
Observatoire des sciences et des techniques	SNC9925	Paris	1 chercheur

Examen des activités à 4 ans

Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS et examen de l'activité des chercheurs.

Institut Lasers et Plasmas - Recherche (ILP - Recherche)	FR2707		Pas de dossier chercheur à examiner
Institut pluridisciplinaire de recherche appliquée dans le domaine du génie pétrolier (IPRA)	FR2952		Pas de dossier chercheur à examiner
Institut de Chimie de Lyon (ICL) 2 laboratoires relevant de la section 10 (LGPC et LAGEP)	FR3023		Pas de dossier chercheur à examiner
Laboratoire optimisation de la conception et ingénierie de l'environnement (LOCIE)	FRE3220	Le Bourget du Lac	1 chercheur
Institut de mécanique des fluides et des solides (IMFS)	FRE3240	Strasbourg	pas de chercheur CNRS avis différé
Laboratoire de génie des procédés catalytiques (LGPC)	UMR2214	Villeurbanne	2 chercheurs
Laboratoire d'automatique et de génie des procédés (LAGEP)	UMR5007	Villeurbanne	1 chercheur
Centre de thermique de Lyon (CETHIL)	UMR5008	Villeurbanne	5 chercheurs
Laboratoire des procédés en milieux granulaires (LPMG)	UMR5148	Saint-Etienne	Pas de chercheur CNRS
Institut de Mathématiques et de Modélisation de Montpellier (I3M)	UMR5149		1 chercheur
Thermodynamique et énergétique des fluides complexes	UMR5150	Pau	Pas de chercheur CNRS
Laboratoire plasma et conversion d'énergie (LAPLACE)	UMR5213	Toulouse	16 chercheurs
Laboratoire du Futur (LOF)	UMR5258	Pessac	Pas de chercheur section 10
Science et Ingénierie, des MATériaux et Procédés (SIMAP)	UMR5266	St.Martin d'Hères	2 chercheurs
Institut de mécanique des fluides de Toulouse (IMFT)	UMR5502		13 chercheurs
Laboratoire de Génie Chimique (LGC)	UMR5503	Toulouse	13 chercheurs
Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes Biologiques et des Procédés (LISBP)	UMR5504	Toulouse	Pas de chercheur section 10 (1 CR1 en détachement MC)
Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique (LMFA)	UMR5509	Ecully	18 chercheurs 1 avis différé
Laboratoire génie des procédés papetiers	UMR5518	St.Martin d'Hères	1 chercheur
Laboratoire des écoulements géophysiques et	UMR5519	Grenoble	14 chercheurs

industriels (LEGI)			
Laboratoire de rhéologie	UMR5520	Grenoble	4 chercheurs
Institut Européen des Membranes (IEM)	UMR5635	Montpellier	1 chercheur
Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon	UMR5672		Pas de chercheur section 10
Laboratoire procédés, matériaux et énergie solaire (PROMES)	UPR8521	Perpignan, Font-Romeu Odeillo	8 chercheurs
Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux (ICMCB)	UPR9048	Pessac	2 chercheurs

Examen des activités à 4 ans de chercheurs hors laboratoires de la 10

Laboratoire matériaux organiques à propriétés spécifiques (LMOPS)	UMR5051	Solaize	1 chercheur
Laboratoire de mathématiques et de leurs applications (LMAP)	UMR5142	Pau	1 chercheur
Institut de mathématique (IMT)	UMR5219	Toulouse	1 chercheur
Laboratoire de physique subatomique et de cosmologie (LPSC)	UMR5821	Grenoble	2 chercheurs
Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2)	UMR6181	Marseille	1 chercheur
Transferts, écoulements, fluides, énergétique (TREFLE)	UMR8508	Talence	5 chercheurs
Centre de recherches Paul Pascal (CRPP)	UPR8641	Pessac	1 chercheur

Intervention de Pierre Guillon

Résumé incluant les réponses aux questions posées par les membres de la commission.

A propos du CNRS

La DPA (Direction des Partenariats) a disparu, elle est remplacée par 3 entités : relations avec partenaires académiques, relations avec collectivités territoriales, « task force » pour réorganisation et délégation générale de gestion financière (DGGF). La DGGF est mise en œuvre très progressivement. Elle est déjà mise en place à Paris 6, Aix-Marseille 2, en discussion à Bordeaux. La gestion des personnels ne change pas.

La DPI (Direction de la Politique Industrielle) est sous audit, le directeur est parti. Une réorganisation est prévue, en coordination avec les services des Universités.

Les DRI (Direction des Relations Industrielles) et DRE (Direction des Relations Européennes) fusionnent, le directeur sera prochainement nommé.

Représentation du CNRS en région : création de directeurs scientifiques référents en région, harmonisation avec les délégués régionaux ; par exemple, Pierre Guillon, notre Directeur d'Institut, sera en charge de l'Aquitaine (voir la liste dans le journal du CNRS de juin, page 35 : <http://www.cnrs.fr/fr/pdf/jdc/JDC245.pdf>).

Les 2 derniers comités de direction ont eu pour objet l'interdisciplinarité. Beaucoup de discussions, notamment concernant les recrutements par les CID : ne devraient pas recruter de CR2.

Le Comité National reste une organisation indispensable, complémentaire de l'AERES. La notation des labos par l'AERES n'est pas forcément pertinente. Mais nous allons vers un système équivalent à celui des anglo-saxons sur un terme de 20 ans. Chaque laboratoire décide s'il y a lieu d'avoir une notation par équipe (les règles pour la vague B seront identiques à celles de la vague A).

Les DAS (Directeurs Adjointes Scientifiques, ex DSA ; notre DAS est toujours Denis Veynante) vont mettre en place un comité de suivis avec experts, pour voir si les conclusions du comité d'évaluation sont prises en compte par les laboratoires.

A propos de l'INSIS

Autonomie des instituts par rapport à la direction générale : bonnes relations ! Arbitrage des moyens en cours.

L'implantation des collegium se poursuit en liaison avec les Universités.

Il est proposé de mettre en place des réseaux thématiques au niveau national. Les sections sont sollicitées pour faire des propositions. Thématiques ciblées dans des lieux précis, avec fléchage de postes et de moyens (candidature possible au grand emprunt). Différences avec les fédérations : les réseaux seront plus larges, sur de grandes thématiques, avec une organisation du type GIS (différent des GDR). Ils pourront s'organiser en instituts.

Médailles et PES

600 à 660 possibilités de PES, de l'ordre de 20% des chercheurs la recevront sur 4 ans, soit 5% par an.

Les sections sont sollicitées pour les comités de sélection (« sous-jurys »). Il sera demandé à la section 10 de fournir N/2+1 membres pour un comité de N membres, avec un complément DAS + autres personnalités (CNRS et Université).

Les propositions d'attribution seront examinées par un jury INSIS : 4 présidents des sous-jurys, 4 présidents des sections, les DAS, la DRH, et le directeur de l'institut.

La médaille de bronze l'attribution automatique de prime.

Nombre de postes chercheur

Incertitude, le budget 2011 n'étant pas connu. La section devrait faire remonter des propositions de postes thématiques fléchés (décision cet été).

Il manque des candidats CR2 dans certaines disciplines : problème de formation, thématiques sans vivier.

Postes DR1 et DRCE : augmentation de 50 % sur 2010-2011-2012, si le budget est là.

Promotion des ITA et remplacement des départs en retraite

C'est un problème de budget !

l'INSIS est assez bien servi, sur la bonne voie pour avoir des postes. Une solution pourrait être de remplacer des postes de chercheur par des ITA. Il faut se servir des postes CDD, qui servent à préparer un éventuel concours.

Intervention de Joël Bertrand

Le directeur délégué à la science auprès du directeur général est venu discuter avec nous pour évoquer de nombreux sujets, et nous l'en remercions. Inutile de préciser que Joël connaît parfaitement notre section puisqu'il était notre précédent Président pour la mandature 2004-2008. Ce qui suit est un condensé de nos discussions et des informations données qui nous paraissent les plus importantes.

Le délégué à la science s'occupera de 5 domaines :

- coordination des instituts
- relation avec les partenaires (suite à suppression de la DPA) : 3 directions déléguées sont conservées (relations avec Universités, CPER, relations avec autres organismes)
- direction des relations avec les industriels (accords cadre)
- Europe de la recherche et coopération internationale (renforcement des bureaux à l'étranger, délégués scientifiques)

Un rapprochement « actif » sera effectué avec les Universités (lettre de mission de la Ministre).

Le CNRS accompagnera l'émergence de « grandes universités de recherche », avec une participation à la gouvernance des PRES phase 2 (au CA, ce qui n'était pas le cas avant).

Concernant le grand emprunt : le CNRS sera partenaire pour toutes les Universités qui demanderont ; dans l'ordre du calendrier : 1/ équipements d'excellences, 2/ laboratoires d'excellences (une cinquantaine) : 400 à 500 personnes typiquement (les labos à 200 pourront demander), 3/ RTRA, 4/ Campus d'excellence (d'où la création des directeurs scientifiques référents, le CNRS aide au montage), qui aboutiront dans 1 an.

Les directeurs des instituts s'occuperont aussi des régions pour aider les délégations régionales (Directeurs scientifiques référents).

Les 40 sections du CoNRS seront reconduites, avec quelques ajustements (matériaux ...). Concernant l'interdisciplinarité, seule la CID 41 sera reconduite, toutes les autres CID pourraient être modifiées. Tous les PIR (une trentaine) ne seront probablement pas reconduits.

Concernant la PES : le CNRS est mis dans l'obligation d'exécuter le décret du gouvernement, comme les Universités (application toutefois en contradiction avec le décret : pas d'obligation d'enseignement). Il y a eu débat à la CPCN. Il sera mise en place des comités ad-hoc. 640 primes seront distribuées en 2010, avec deux barèmes : 3500 et 7000 euros (10000 à titre exceptionnel). 20 à 25 % des chercheurs seront primés. Il est demandé aux sections d'aider à la sélection. En 2011, un groupe de travail sera mis en place avec la CPCN et devra redéfinir les modalités d'attribution.

Augmentation de 50% des promotions DR2-DR1 en 2010 (670), qui sera maintenue jusqu'en 2013.. Toutefois le CNRS sera touché très tôt par la politique de rigueur (RGPP), et le remplacement systématique des ITA partant en retraite est en question. Concernant les promotions des ITA : il manque des possibilités pour les changements de corps ; les

concours interne et externe ont été favorisés par rapport au changement de corps au choix.
Il faudra l'augmenter